



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Accès aux congés maternité pour les femmes chirurgiens-dentistes

Question écrite n° 9294

Texte de la question

M. Éric Michoux attire l'attention de Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur l'accès au congé maternité pour les femmes chirurgiens-dentistes en exercice libéral. En effet, une récente enquête menée par Les chirurgiens-dentistes de France (CDF) révèle que 75 % des praticiennes estiment que le projet d'avoir un enfant interfère avec leur vie professionnelle. Un tiers d'entre elles ont reporté le projet de maternité et certaines y ont même renoncé. En effet, très peu de praticiennes réussissent à adapter leurs conditions de travail notamment en raison de l'isolement professionnel, des charges fixes ou encore des difficultés à trouver un remplaçant. Cette situation est accentuée en zone rurale et dans les déserts médicaux : à terme elle menace l'installation de jeunes praticiennes par peur de ne pas pouvoir mener, le jour venu, un projet de maternité. C'est tout le maillage médical des territoires qui est en danger face à cette réalité. Aussi, il souhaite savoir quelles sont ses intentions afin de favoriser et de simplifier l'accès au congé maternité pour les chirurgiens-dentistes.

Données clés

Auteur : [M. Éric Michoux](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - UDR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9294

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Travail, santé, solidarités et familles](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 août 2025](#), page 6978